

Dotations de fonctionnement des lycées: vigilance à tous les niveaux!

Le Conseil Régional a délibéré le 13 octobre dernier sur les **dotations de fonctionnement aux lycées** .

Ces orientations avaient été préalablement présentées , mais de façon très parcellaire , au CAEN de Lille du 4 octobre et à celui d'Amiens le 6 octobre, l'attribution des dotations se faisant désormais à l'échelle Grande Région des Hauts de France.

Lors des 2 CAEN, les représentants FSU ont pointé un certain nombre de **problèmes** suite au diaporama projeté .Au-delà de la stratégie de communication régionale visant à faire croire à un engagement sans faille de la Région en faveur des lycées, **la réalité est beaucoup plus crue puisque la dotation baisse dans sa globalité , touchant directement 168 établissements pour une baisse en moyenne de 18% alors que 87 établissements verront leur dotation augmenter en moyenne de 16%**. Ces moyennes peuvent bien évidemment cacher des baisses selon les cas - comme des hausses- plus importantes. De plus nous **manquent toujours les informations concernant les ajustements promis en fonction de l'état des fonds de roulement** .Enfin, le **dialogue de gestion individualisé , mis en place par la précédente majorité n'est pas sain: il rend opaque l'attribution des moyens complémentaires, met en concurrence les établissements et privilégie la relation individuelle proviseur-intendant-Région au rôle du CA**. A noter que ces orientations **n'ont pas fait l'objet d'un vote** ,ni à Lille, ni à Amiens, contrairement à ce que stipulent les textes. Cela en dit déjà beaucoup sur la stratégie de l'exécutif régional et sa façon de considérer les représentants des personnels et des usagers.

Les délibérations du 13 octobre entérinent ces orientations .Elles présentent aussi la **situation lycée par lycée**: chacun doit donc s'en saisir à la rentrée de novembre en vue notamment du CA budget **mais aussi des visites des représentants de la Région dans tous les lycées** dans le courant du mois de novembre (visites auxquelles les représentants au CA ont toute légitimité à participer).**Il est primordial de faire entendre les véritables besoins des établissements**.

Plus généralement, **l'exécutif régional fait preuve d'une grande opacité** dans sa façon de traiter de la question des lycées: malgré nos questions nombreuses en instances, nos demandes d'audience , nos courriers, nous n'avons toujours pas d'information , hormis celles publiées dans la presse, concernant le plan d'investissements, les travaux en cours , les projets lycéens, les sorties et voyages scolaires ou les budgets participatifs pour ne citer que quelques exemples. **Probablement parce que la politique engagée est de nature à susciter la contestation: soutien accru aux établissements privés (sur une enveloppe globale en baisse), aide aux projets lycéens sur des critères de « mérite » parfaitement opaques, remise à plat des projets de travaux , de réhabilitation et de construction...Les lycées publics de la région risquent de connaître des années d'appauvrissement et d'inégalités** .Dans un tel contexte, il nous appartient en tant que représentants SNES-FSU de faire valoir dans les CA comme dans les instances régionales et académiques nos exigences de moyens nécessaires à la réussite des élèves.

Dernière minute: la vice-présidente en charge des lycées , Manoëlle Martin, reçoit les organisations syndicales le 7 novembre à Amiens. Les représentants FSU y feront entendre leurs exigences.